

Image not found or type unknown



Règle proportionnelle suite à VOL habitation

Par **bragon54**, le **05/02/2009** à **11:16**

Quelle est la jurisprudence qui fait qu'il doit y avoir un lien de causalité entre le vol et l'absence de moyens de protections pour appliquer la règle proportionnelle de prime

Merci d'avance

Par **jeetendra**, le **05/02/2009** à **13:03**

bonjour, la règle de réduction de l'indemnité en cas de fausse déclaration non intentionnelle est prévue par le Code des Assurances, lisez mon article sur l'assurance habitation dans mon blog, surtout en cas de vol et de non-respect des mesures de protection indiqués dans les conditions générales du contrat d'assurance, [fluo]l'assureur se base sur les déclarations de l'assuré pour accepter de conclure un contrat (contrat d'assurance contrat de bonne foi), [fluo]cordialement